

# CALENDRIER 2023

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE  
DES SACS BLEUS PMC, DES PAPIERS-CARTONS  
ET DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

## Namur



Devenez le champion du tri  
et des dates de collectes !



# Consignes générales pour une bonne collecte des déchets

Triez en un  
clin d'œil



## Horaires ?

Sortez vos déchets **avant 6h** le matin du jour de collecte ou **la veille au soir après 18h**. **Attention, en juillet et en août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin.** Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.



## Déchets coupants ?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant réglementaire, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



## Fermeture des sacs ?

Fermez vos sacs de façon à ce que le collecteur puisse saisir facilement le sac par le dessus (pas de bandes adhésives).



## Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.



## Poids maximum ?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.



## Déchet recyclable ?

**Ce logo** sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

**N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.**



## Dépôt ?

Faites en sorte que votre sac de déchets ménagers résiduels, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos sacs bleus soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

**En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collecte.**



## Collecte des encombrants

La collecte gratuite d'objets encombrants  
à domicile sur rendez-vous

Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise

Pour bénéficier d'un service répondant à vos besoins, merci de tenir compte du délai d'attente avant le passage du camion

> Tél.: 081/26.04.00

> Pour en savoir plus sur la Ressourcerie, surfez sur [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be).



Collecte des **sapins naturels**, sans pied, ni décoration, présentés le jour de la collecte, avant 08h sur le trottoir, devant l'habitation.

### • 02/01 à 5h00

#### Sapins des commerces :

**Jambes**  
(avenues Jean Mterne et Gouverneur Bovesse),

#### Namur centre

(rues commerçantes et piétonnes)  
et **Salzennes** (rue Patenier)

### • 08/01

Bomel, Herbatte, Heuvy, Jambes, Namur (centre urbain), Plomcôt

### • 09/01

Beez, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Dausoulx, Gelbressée, Marche-les-Dames, Saint-Marc, Vedrin

### • 10/01

Dave, Erpent, La Plante, Lives-sur-Meuse, Loyers, Naninne, Wépion, Wierde (Andoy)

### • 12/01

Belgrade, Flawinne, Malonne, Suarlée, Temploux

### • 13/01

Citadelle, Saint-Servais, Salzennes et rue Salzennes-les-Moulins

# Tableaux 2023 des collectes

 **00 Jour de passage inhabituel**
 **Déchets ménagers résiduels & déchets organiques**
 **Papiers-cartons**
 **PMC**

## → BELGRADE, FLAWINNE, LA PLANTE, SUARLEE, TEMPLoux, WEPION

Toutes les collectes ont lieu le **LUNDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	6, 13, 20, 27	3, 11, 17, 24	2, 8, 15, 22, 30	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 26
	9, 23	6, 20	6, 20	3, 17	3, 15, 31	12, 26	10, 24	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 27
	2, 16, 30	13, 27	13, 27	11, 24	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18

## → ANDOY, DAVE, ERPENT, JAMBES, LIVES-SUR-MEUSE, LOYERS, NANINNE, WIERDE

Toutes les collectes ont lieu le **MARDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 16, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
	10, 24	7, 21	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26
	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18	1, 16, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19

## → BEEZ, BONINNE, CHAMPION, COGNELEE, DAUSSOULX, GELBRESSEE, MARCHE-LES-DAMES, SAINT-MARC, VEDRIN

Toutes les collectes ont lieu le **MERCREDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	2, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27
	11, 25	8, 22	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	6, 20	4, 18	2, 15, 29	13, 27
	4, 18	1, 15	1, 15, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20

La collecte gratuite d'objets encombrants à domicile sur rendez-vous au 081/26.04.00. Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise.



Dates de fermetures exceptionnelles de vos recyparc :  
voir encart recyparc

Collectes 2023 dans les recyparc :

Vélos: 22 avril

Jouets: 21 octobre

# Tableaux 2023 des collectes

 **00 Jour de passage inhabituel**
 **Déchets ménagers résiduels & déchets organiques**
 **Papiers-cartons**
 **PMC**

## → CITADELLE, MALONNE, SALZINNES

Toutes les collectes ont lieu le **JEUDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 19, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28
	12, 26	9, 23	9, 23	6, 20	4, 19	1, 15, 29	13, 27	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	14, 28
	5, 19	2, 16	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 21

## → BOMEL, BOUGE, HERBATTE, HEUVY, PLOMCOT, SAINT-SERVAIS, SALZINNES-LES-MOULINS (Avenues de Stassart et des Combattants, rues Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et Quai de l'Ecluse). Toutes les collectes ont lieu le **VENDREDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 24, 28	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
	13, 27	10, 24	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	14, 28	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17	1, 15, 29
	6, 20	3, 17	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 24	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22

## → NAMUR CENTRE URBAIN (Corbeille, rue Notre-Dame, Boulevard Baron Huart)

Les collectes de déchets ménagers et organiques ont lieu le **MARDI** et le **VENDREDI**.  
Les collectes PMC et papiers-cartons ont lieu le **MARDI**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	3, 6, 10, 13, 17, 20, 24, 27, 31	3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28	3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28, 31	4, 7, 11, 14, 18, 21, 25, 28	2, 5, 9, 12, 16, 19, 23, 26, 30	2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27, 30	4, 7, 11, 14, 18, 25, 28	1, 4, 8, 11, 16, 18, 22, 25, 29	1, 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26, 29	3, 6, 10, 13, 17, 20, 24, 27, 31	3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28	1, 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26, 29
	10, 24	7, 21	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26
	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18	1, 16, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19

La collecte gratuite d'objets encombrants à domicile sur rendez-vous au 081/26.04.00. Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise.



Dates de fermetures exceptionnelles de vos recyparcs :  
**voir encart recyparcs**

Collectes 2023 dans les recyparcs :

**Vélos: 22 avril**  
**Jouets: 21 octobre**



# Collecte des PMC dans le Sac Bleu

## Emballages en Plastique



## Emballages Métalliques



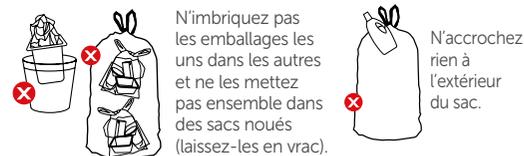
## Cartons à boissons



## Les règles pour un bon recyclage



## ATTENTION



## INTERDIT – À trier comme suit :

- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8 L.
- ✗ Les emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux, etc
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone

✗ La frigolite

✗ Autres objets

## Déchets ménagers résiduels



## Recyparc



## Comment trier les DÉCHETS DANGEREUX ? Suivez le guide !

### Déchets Spéciaux des Ménages

#### Emballages NON-VIDES avec un de ces pictogrammes de danger



#### Emballages VIDES

- ✓ AVEC un bouchon de sécurité enfant
- ✓ AVEC un de ces deux symboles

#### Emballages VIDES ou NON-VIDES

- ✓ d'huiles de moteur et de lubrifiants, de carburants, de pesticides, de colles, de peintures et vernis, de bombes de mousse polyuréthane, tubes de silicone

ATTENTION pas repris au recyparc, appelez le 112

## PMC

### Emballages VIDES\*

\* Bien vidés, bien égouttés ou bien rincés

✓ SANS bouchon de sécurité enfant

✓ SANS un de ces deux symboles

✓ Emballages avec une contenance inférieure à 8 litres

✓ Exemples d'emballages :



\*\*Tous les aérosols vides sont autorisés dans le Nouveau Sac Bleu sauf les aérosols des produits repris dans la colonne des Déchets Spéciaux des Ménages (comme une bombe de peinture, de vernis, etc.)

Des doutes ? N'hésitez pas à vous adresser aux collaborateurs du recyparc.



## Collecte des déchets organiques



### Déchets de cuisine



Marc de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés



### Petits déchets de jardin



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin



### Autres déchets



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières **biodégradables**, cendres froides de bois non traité, cartons alimentaires **souillés**



### INTERDIT À trier comme suit :

#### Déchets ménagers résiduels



**ATTENTION**  
Tous les types de langes enfants et adultes sont interdits dans les organiques\*

#### Sac Bleu



#### Recyparcs



\* Dans le sac de déchets organiques

### Consignes à suivre:

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... **Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés !**
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique.



## Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou aux recyparcs



### Papiers



Papiers propres non souillés



### Cartons



Cartons propres non souillés et aplatis

### Consignes à suivre:

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
- N'utilisez ni bandes adhésives ni sacs en plastique.
- Les conteneurs papiers-cartons doivent être sortis **uniquement lorsqu'ils sont pleins.**



### INTERDIT À trier comme suit :

#### Sac Bleu



Film en plastique

#### Déchets organiques



#### Déchets ménagers résiduels



Sac de ciment

#### Recyparcs



Papier peint



## Collecte des **bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent** ➤ À déposer dans les bulles ou aux recyparcs



Dans les bulles comme dans les camions, le verre coloré et incolore ont chacun leur place.



### INTERDIT À TRIER COMME SUIT :



#### Sac Bleu



#### Recyparcs



#### Déchets ménagers résiduels



### CONSIGNES À SUIVRE :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- **Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.**



## Recyparcs

La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)

### ADRESSE DES RECYPARCS :

Chemin de la Vieille Sambre 87 à Flawinne  
Chemin de Malpair ZI à Naninne  
Chemin de Boninne à Champion

### HORAIRES

**Ouvert du lundi au samedi de 9h à 17h. Dernière entrée à 16h45 en cas d'engorgement.**

**Fermé** les dimanches et jours fériés légaux.

Un **ESPACE RÉCUP** à Champion offre la possibilité aux citoyens qui viennent déposer des déchets au recyparc de Champion, d'en reprendre en échange parmi ceux mis à disposition dans l'espace donnerie présent sur le site.  
Pour tout renseignement: **081/718 211**.

- Les déchets doivent être préalablement triés au maximum pour gagner du temps sur place.

- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coffre afin de faire vérifier vos apports de déchets par le préposé.

- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.

- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceux-ci, sauf cas exceptionnels.

- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.

- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.

- Les apports sont limités à 1 m<sup>3</sup> par matière et par jour. Pour certaines matières, il y a aussi des quotas annuels:

- Amiante 0,5 m<sup>3</sup>/citoyen/an
- Bois 3 m<sup>3</sup>/citoyen/an
- Inertes 3 m<sup>3</sup>/citoyen/an
- Encombrants, encombrants non incinérables, plastiques durs et verre plat 4 m<sup>3</sup>/citoyen/an
- Déchets verts 7 m<sup>3</sup>/citoyen/an
- Pneus 4 pneus/citoyen/an

### Dates de fermetures exceptionnelles de vos recyparcs :

- Lundi 2 janvier : fermeture des 3 parcs de Namur
- Vendredi 20 janvier : à partir de 12 h.
- Jeudi 5 octobre : fermeture de tous les parcs pour la journée des préposés
- Mardi 31 octobre : fermeture de tous les parcs (les parcs de Namur sont ouverts le 30/10)
- Mardi 26 décembre : fermeture de tous les parcs

### Collecte dans les recyparcs :

Vélos : 22 avril 2023

Jouets : 21 octobre 2023

# NAMUR

s'engage dans un programme d'actions pour tendre vers le zéro déchet.



Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur

[www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)



## Grand Nettoyage de Printemps du 23 au 26 mars 2023

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be)



## Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.



## L'application web des recyparcs

Vous pouvez consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet. Demandez votre accès aux préposés des recyparcs et connectez-vous sur <https://mes-quotas.bep-environnement.be>.

### Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Consulter l'état de vos quotas.
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchets que vous voulez recycler.

**magDé** | Votre webzine antigaspi et antidéchets

**MAGDé : le meilleur chemin afin de tendre vers le «zéro déchet» !**

Dans ce magazine en ligne, vous trouverez :

- > DES CONSEILS pour réduire vos déchets ;
- > DES INSPIRATIONS ET ASTUCES pour réutiliser au lieu de jeter ;
- > DES DOSSIERS THÉMATIQUES pour approfondir le sujet ;
- > DES VIDÉOS ET DES ANIMATIONS pour vous amuser !

UNE NEWSLETTER POUR NE RIEN LOUPER !  
Abonnez-vous à la newsletter du MAGDé et recevez, chaque semaine, une sélection d'articles et de conseils pratiques.

**ENVIE D'EN FINIR AVEC LES DÉCHETS ?**  
Rendez-vous sur [www.magde.be](http://www.magde.be) • <https://www.facebook.com/leMAGDe>

RÉDUIRE • RECYCLER • RÉUTILISER • VALORISER

IDEELIX ENVIRONNEMENT • HYGEA • inbw • FOSTPLUS • ipoll • liti • wipon

**Ras la bulle !**

Cartoon illustration of a yellow smiley face character looking thoughtful, standing next to a white recycling bin and a green recycling bin. A speech bubble above the character says "Ras la bulle!".



**BEP Environnement**  
Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers  
Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namur  
Tél: 081/71.82.11  
[www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)



**Administration communale de Namur**  
Hôtel de Ville • 5000 Namur  
Tél.: 0800/99.899  
[proprete.publique@ville.namur.be](mailto:proprete.publique@ville.namur.be)  
<http://gestion-dechets.namur.be>

